



**Présentation corporative**  
Mars 2023

**TSX: GBAR | OTCQB: GBARF**

# Corporation minière Monarch

## VUE D'ENSEMBLE

### SOLIDE PORTEFEUILLE

DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLORATION AU QUÉBEC, UNE JURIDICTION MINIÈRE DE PREMIER PLAN

### RESSOURCES AURIFÈRES

TOTALES COMBINÉES :  
667K ONCES M+I ET  
423K ONCES PRÉSUMÉES<sup>1</sup>

### DÉTIENT 100 %

DE TOUS LES  
ACTIFS, Y COMPRIS  
L'USINE BEACON

### EXAMEN STRATÉGIQUE

EN COURS POUR  
MONÉTISER CERTAINS  
DES ACTIFS

## POSSIBILITÉ DE REDÉMARRAGE<sup>2</sup>

- **Mine Beaufor :**
  - En mode entretien et maintenance depuis septembre 2022
  - Plus de 55 000 m de forages souterrains et de surface depuis 2020
  - Plus de 900 m de développement minier réalisés sur la rampe
  - Stock de ~6 500 tonnes à la surface, le reste a été broyé et sera traité dans une usine voisine
- **Usine Beacon :**
  - En mode entretien et maintenance depuis octobre 2022
  - Capacité de 750 t/j

## EXPLORATION AVANCÉE

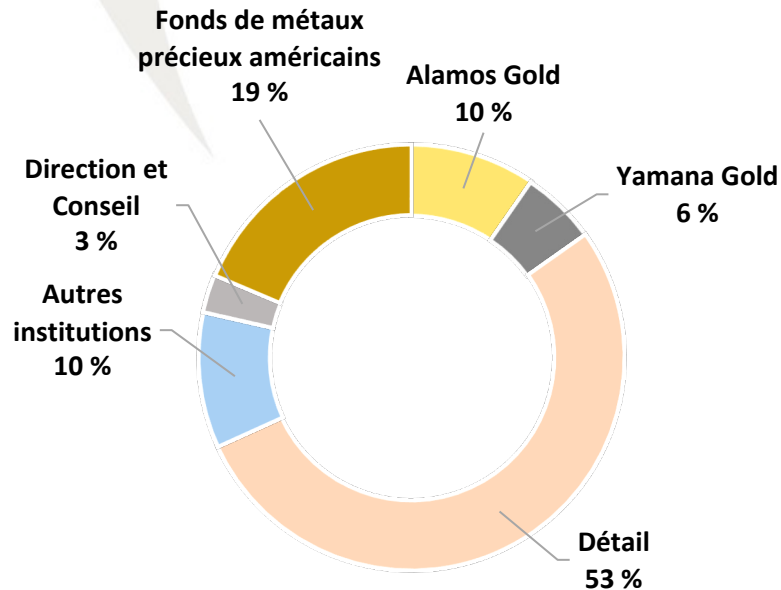
- **McKenzie Break :** nouvelles zones à haute teneur et fort potentiel de nouvelles découvertes
  - Programme de forage 2022 fructueux, comprenant :  
**35,9 g/t Au sur 0,5 m, 28,2 g/t Au sur 0,66 m, 17,2 g/t Au sur 0,9 m et 12,65 g/t Au sur 1,5 m**
- **Swanson :** récemment complété avec succès un programme de forage de 10 000 m; impressionnante intersection à haute teneur de **27,79 g/t Au sur 10,18 m**
- **Croinor Gold :** projet en développement avec un portefeuille de claims sous-explorés à l'échelle du district
  - Nouvelle ERM : ressources M+I à haute teneur de **188k onces à 6,47 g/t Au** + ressources présumées de 40k onces à 6,19 g/t Au

# Aperçu de l'entreprise

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

<b>243,8 M</b> Actions en circulation	<b>280 M</b> Pleinement diluées	<b>1,6 M\$<sup>1</sup></b> Espèces	<b>12,5 M\$<sup>1</sup></b> Dette
<b>15,8 M\$</b> Capitalisation boursière	<b>26,7 M\$</b> Valeur d'entreprise	<b>667 K</b> Onces (M+I) <sup>2</sup>	<b>423 K</b> Onces (Pré.) <sup>2</sup>

## STRUCTURE CORPORATIVE



## FAITS SAILLANTS RÉCENTS

- Examen stratégique des activités en cours afin d'évaluer une série d'alternatives, qui pourraient inclure la vente d'une partie ou de la totalité de la Société ou de ses actifs, une fusion ou un autre regroupement d'entreprises avec une autre partie, un investissement potentiel dans Monarch, ou d'autres initiatives stratégiques
- Placement privé de 4,1 M\$ complété en février 2023
- Réduction des comptes payables grâce à des règlements de dettes avec des fournisseurs
- Marchandises qui étaient en stock retournées à leurs fournisseurs
- Placement privé accréditif de 1 M\$ complété en mars 2023
- Les résultats d'analyse des carottes de forage et des échantillons provenant de McKenzie Break et de Swanson sont en attente. Les deux campagnes de forage ont été complétées en 2022 et les travaux d'exploration ont été suspendus depuis.

# Localisation des propriétés et de l'usine

EMPLACEMENTS STRATÉGIQUES EN ABITIBI À PROXIMITÉ DES INFRASTRUCTURES

**+295 km<sup>2</sup>**

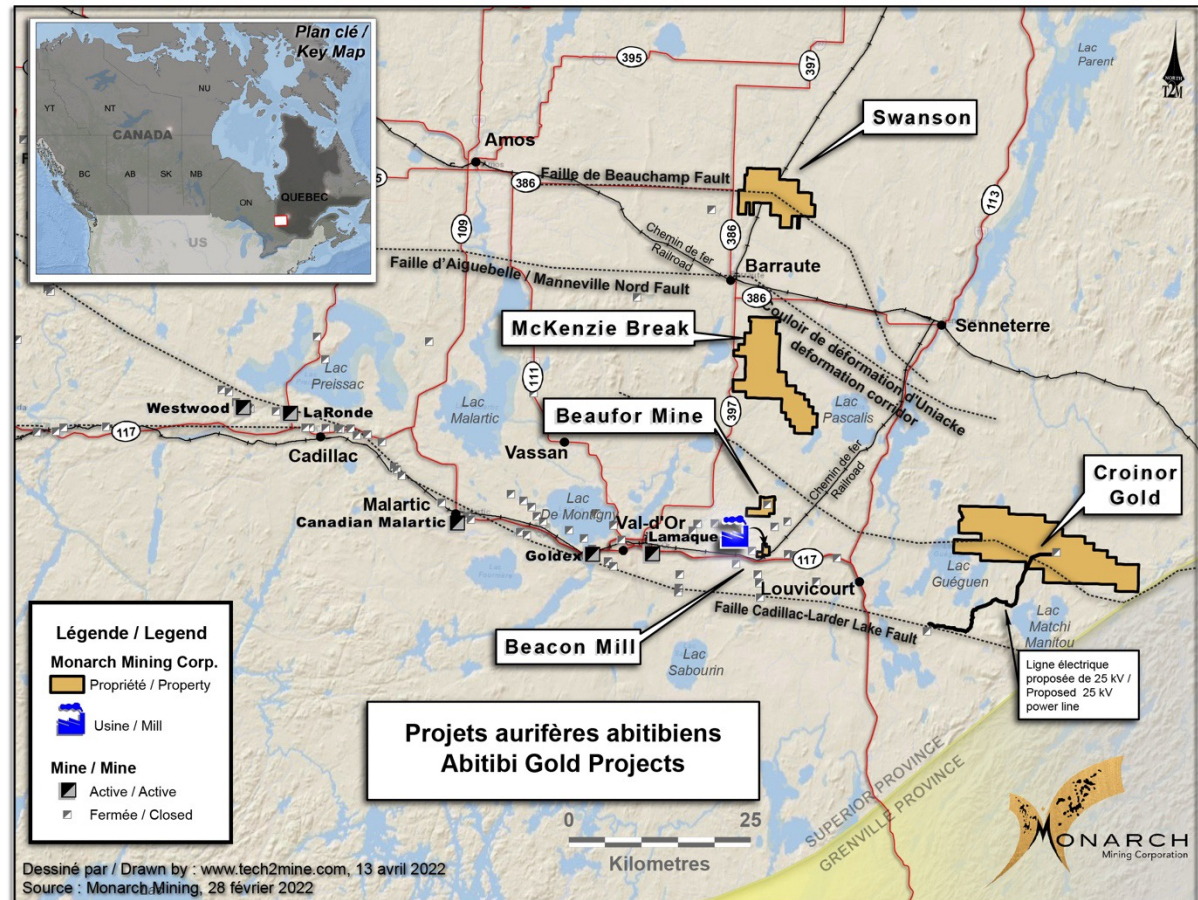
D'ACTIFS  
MINIERS

**+125 Moz**

ABITIBI –  
PRODUCTION D'OR  
HISTORIQUE

**QUÉBEC**

6<sup>ème</sup> MEILLEURE  
JURIDICTION MINIÈRE  
AU MONDE - INSTITUT  
FRASER 2020



# Mine Beaufor

## ACTUELLEMENT EN MODE ENTRETIEN ET MAINTENANCE

**Propriétaire :** 100 % Minière Monarch  
**Localisation :** 20 km au nord-est de Val-d'Or  
**Exploitation :** 1933-1951; 1993-2018; 2022  
**Usinage :** Usine Beacon détenue à 100 % (10 km)  
**Statut :** Entretien et maintenance

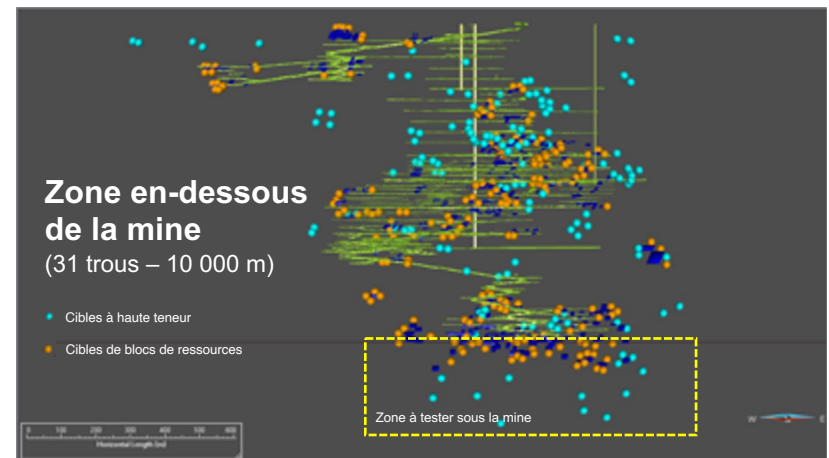
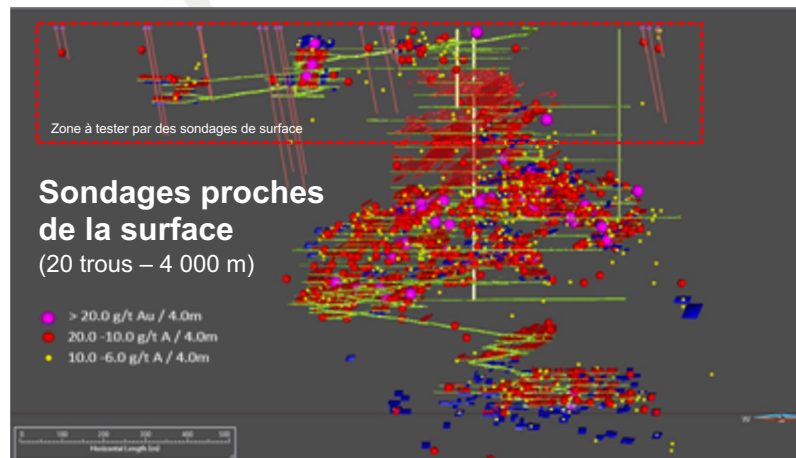
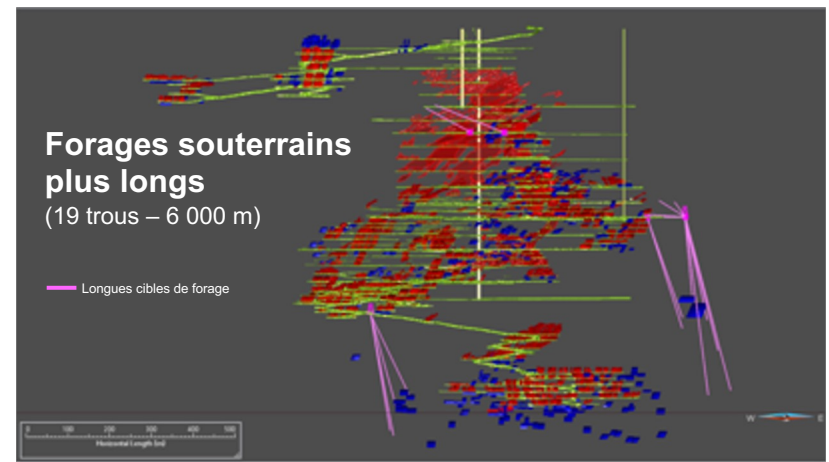
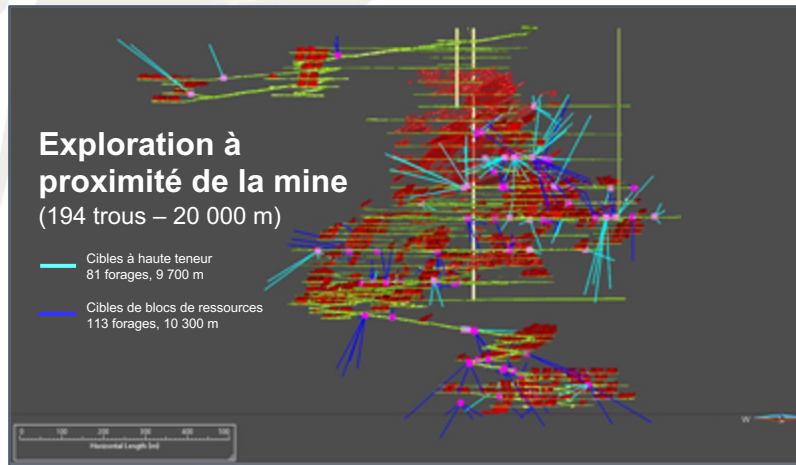
### Faits saillants récents et démarches en cours

- Nouvelle estimation des ressources 43-101 : **+136 % des ressources M+I à 219 900 onces d'or et +300 % des ressources présumées à 122 500 onces<sup>1</sup>**
- Atteint 55 000 m de forage cumulés depuis le début du programme en 2020, en se concentrant sur les zones à haute teneur et en élargissant les blocs de ressources
- Meilleurs résultats incluent 783 g/t Au sur 0,2 m; 293 g/t Au sur 0,5 m; **35,87 g/t Au sur 9,8 m et 11,02 g/t Au sur 5,55 m**; 187 g/t Au sur 0,5 m et 151,5 g/t Au sur 0,5 m; et 119,0 g/t Au sur 0,5 m, 56,1 g/t Au sur 0,8 m et 45,6 g/t Au sur 0,75 m
- Complété une galerie d'exploration avec des baies de forage au niveau le plus bas de la mine (~900 m) pour tester la continuité des zones minéralisées en profondeur
- Plus de 900 m de développement ont été réalisés sur la rampe par un entrepreneur tiers
- Début des activités de traitement en juillet 2022 et 890 onces d'or ont été vendues au cours du T3 2022
- Stock restant estimé à 6 500 tonnes; le reste a été broyé et sera traité dans une usine à proximité pour la prochaine coulée d'or en mars 2023
- En raison de difficultés financières et opérationnelles, la mine a été mise en mode entretien et maintenance en septembre 2022 pour une période indéterminée



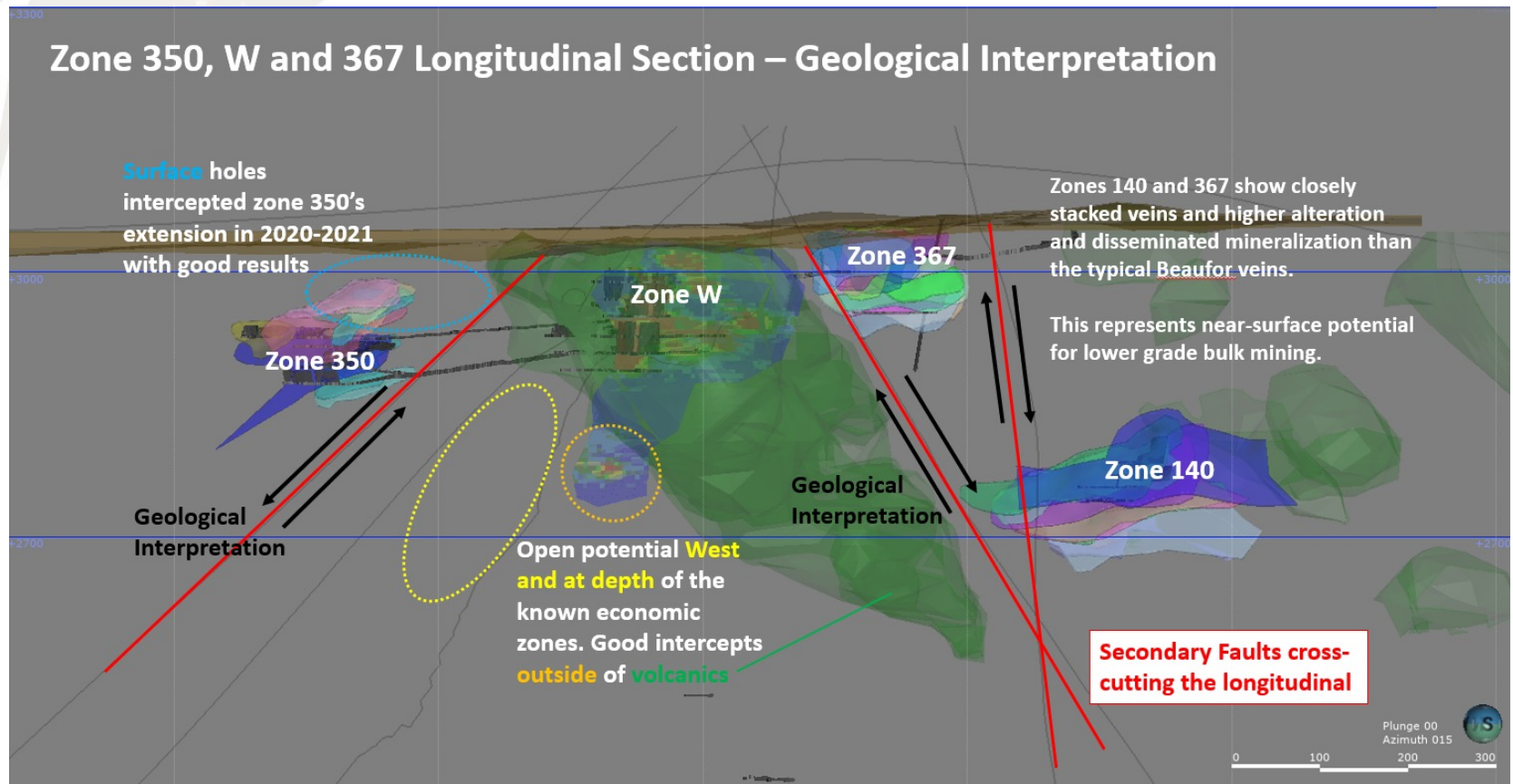
# Mine Beaufor

## SURVOL DU PROGRAMME DE FORAGE 2020-21



# Mine Beaufor

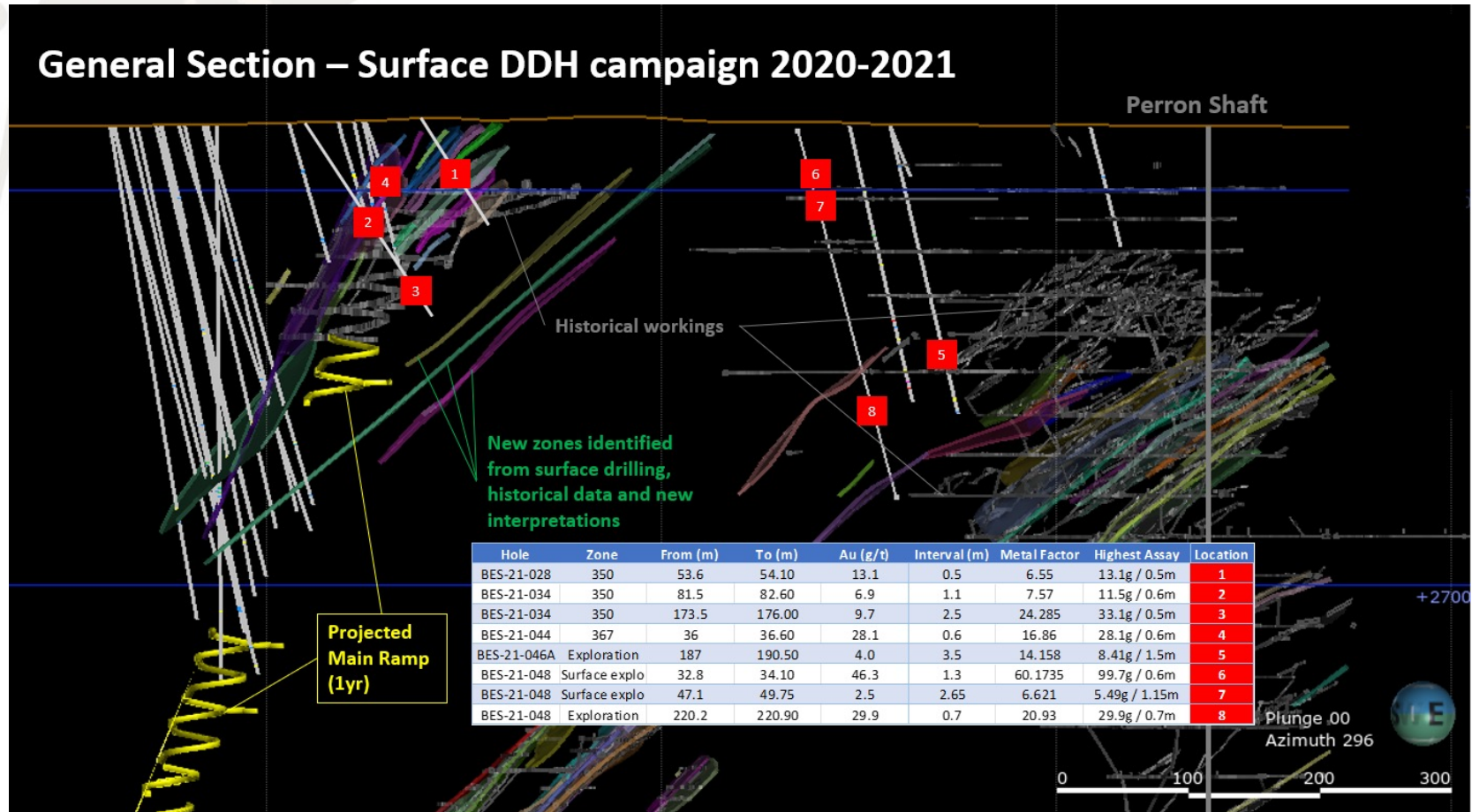
CONTINUE DE PRÉSENTER UN EXCELLENT POTENTIEL D'EXPLORATION



# Mine Beaufor

## DERNIERS RÉSULTATS DU PROGRAMME DE FORAGE EN SURFACE

### General Section – Surface DDH campaign 2020-2021

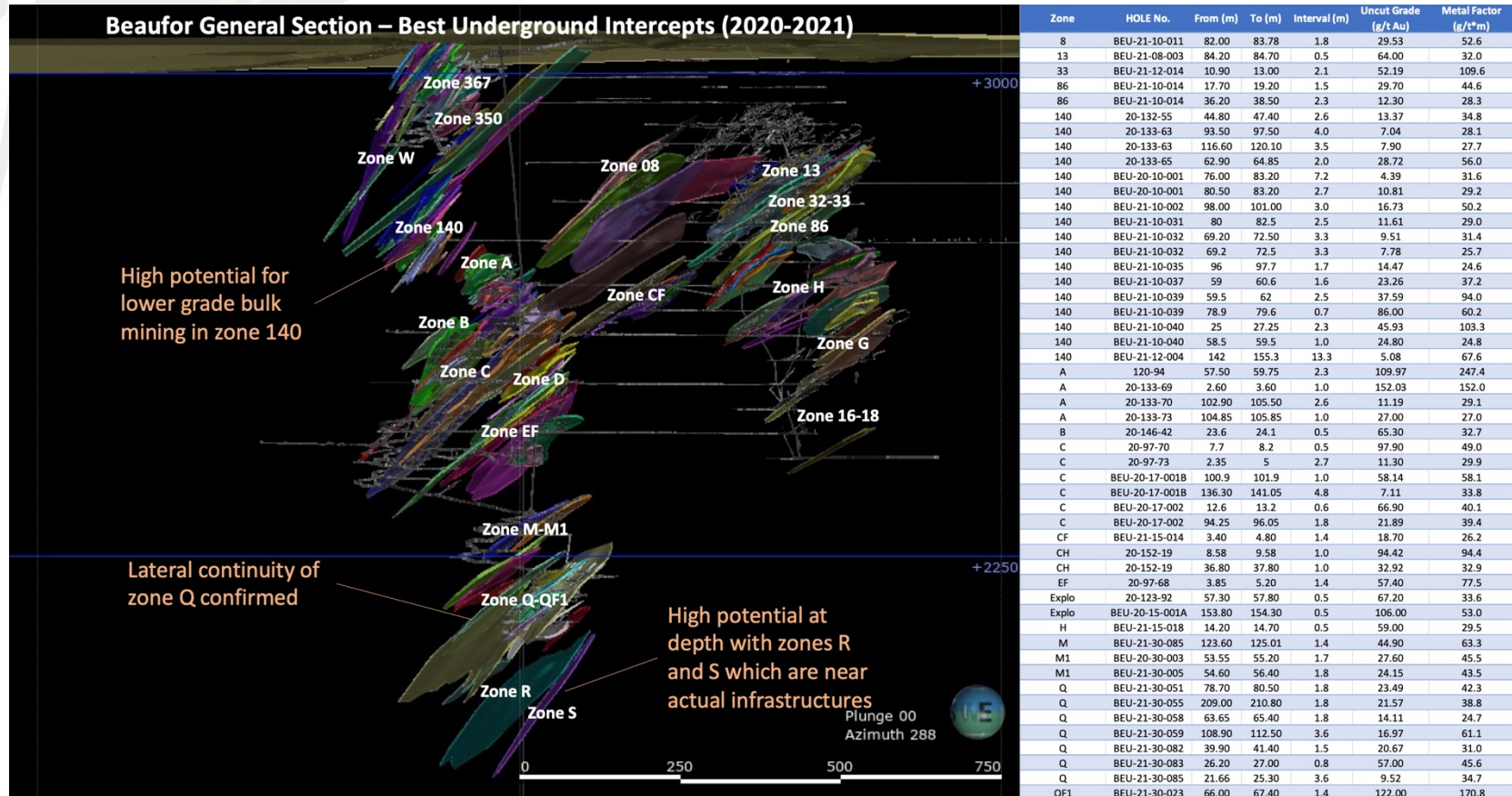


Note: La largeur indiquée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est inconnue pour le moment. La procédure d'échantillonnage consiste à prélever une moitié de carotte préalablement sciée selon l'axe principal et l'expédier pour analyse aux laboratoires d'ALS Canada à Val-d'Or, au Québec, et d'AGAT à Mississauga, en Ontario. L'échantillon est concassé, pulvérisé et analysé par pyroanalyse avec dosage par absorption atomique. Les résultats excédant 10,0 g/t sont repris en gravimétrie et les échantillons contenant des grains d'or sont analysés par la méthode du tamisage métallique. Monarch a établi un protocole complet AQ/CQ incluant l'insertion de standards, de blancs et de duplicata.



# Mine Beaufor

## IMPORTANT POTENTIEL D'AUGMENTATION DES RESSOURCES

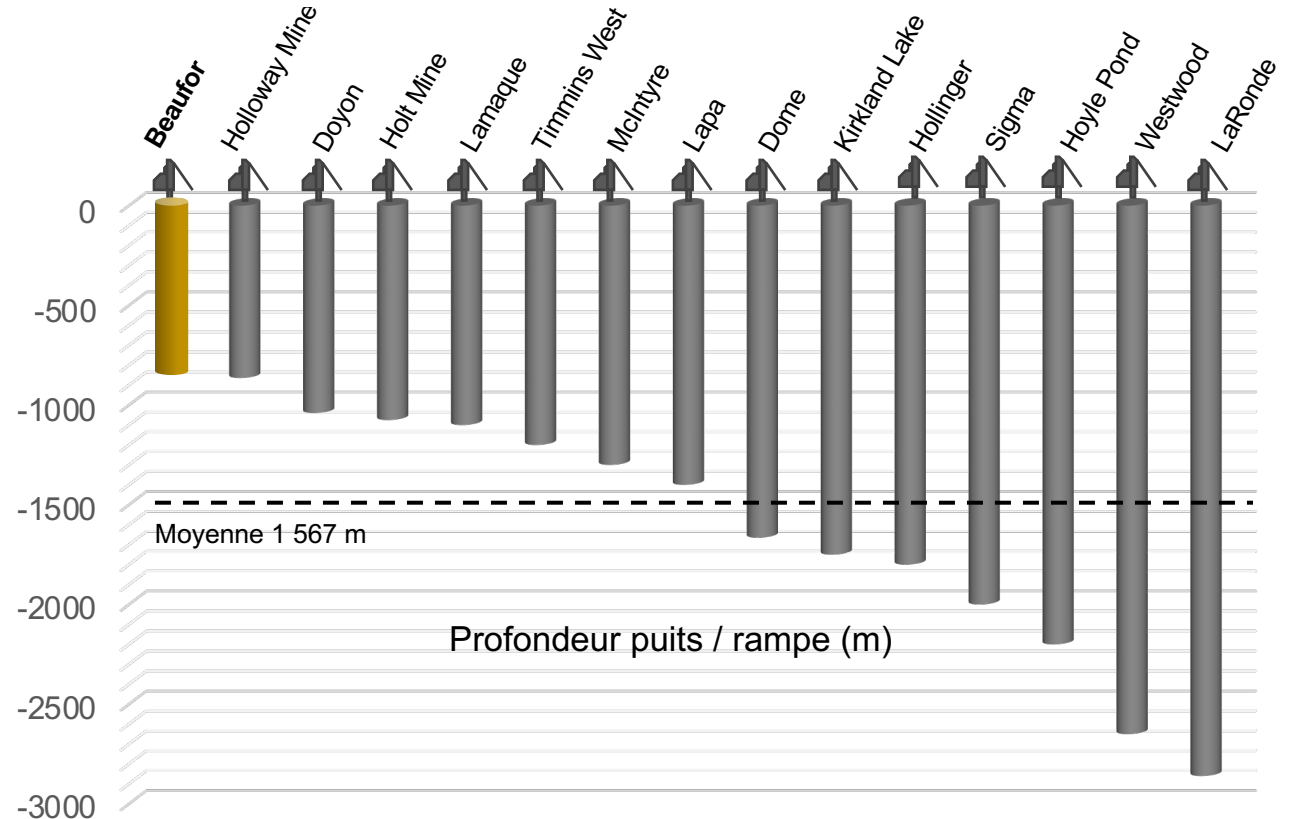


Note: La largeur indiquée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est inconnue pour le moment. La procédure d'échantillonnage consiste à prélever une moitié de carotte préalablement sciée selon l'axe principal et l'expédier pour analyse aux laboratoires d'ALS Canada à Val-d'Or, au Québec, et d'AGAT à Mississauga, en Ontario. L'échantillon est concassé, pulvérisé et analysé par pyroanalyse avec dosage par absorption atomique. Les résultats excédant 10,0 g/t sont repris en gravimétrie et les échantillons contenant des grains d'or sont analysés par la méthode du tamisage métallique. Monarch a établi un protocole complet AQ/CQ incluant l'insertion de standards, de blancs et de duplicata.

# Mine Beaufor

NOUS N'AVONS FAIT QU'EFFLEURER LA SURFACE...

- Le projet Beaufor est relativement peu profond par rapport aux autres mines d'or de l'Abitibi.
- La production à Beaufor a atteint une profondeur de 900 mètres.



# McKenzie Break

## POTENTIEL D'ÉLARGIR LES LIMITES EXTÉRIEURES DE L'HORIZON MINÉRALISÉ

- Propriétaire :** 100 % Minière Monarch  
**Localisation :** 35 km au nord-est de Val-d'Or  
**Statut :** Exploration  
**Ressources minérales :** Ressources indiquées de 1 829 097 t à 2,48 g/t Au et ressources présumées de 3 327 065 t à 2,34 g/t Au<sup>1</sup>

### Activités en cours

- Zone minéralisée nouvellement définie qui mesure maintenant plus de 1 100 m x 600 m et nouvelle découverte à 1 km au sud
- La minéralisation à l'est est plus épaisse et à plus haute teneur
- Augmentation de la taille de la propriété à 188 claims
- **2 759 échantillons ont été envoyés pour analyse en mars 2023. Un autre 5 100 m de carottes sera décrit et échantillonné pour analyse, représentant ~4 000 échantillons**

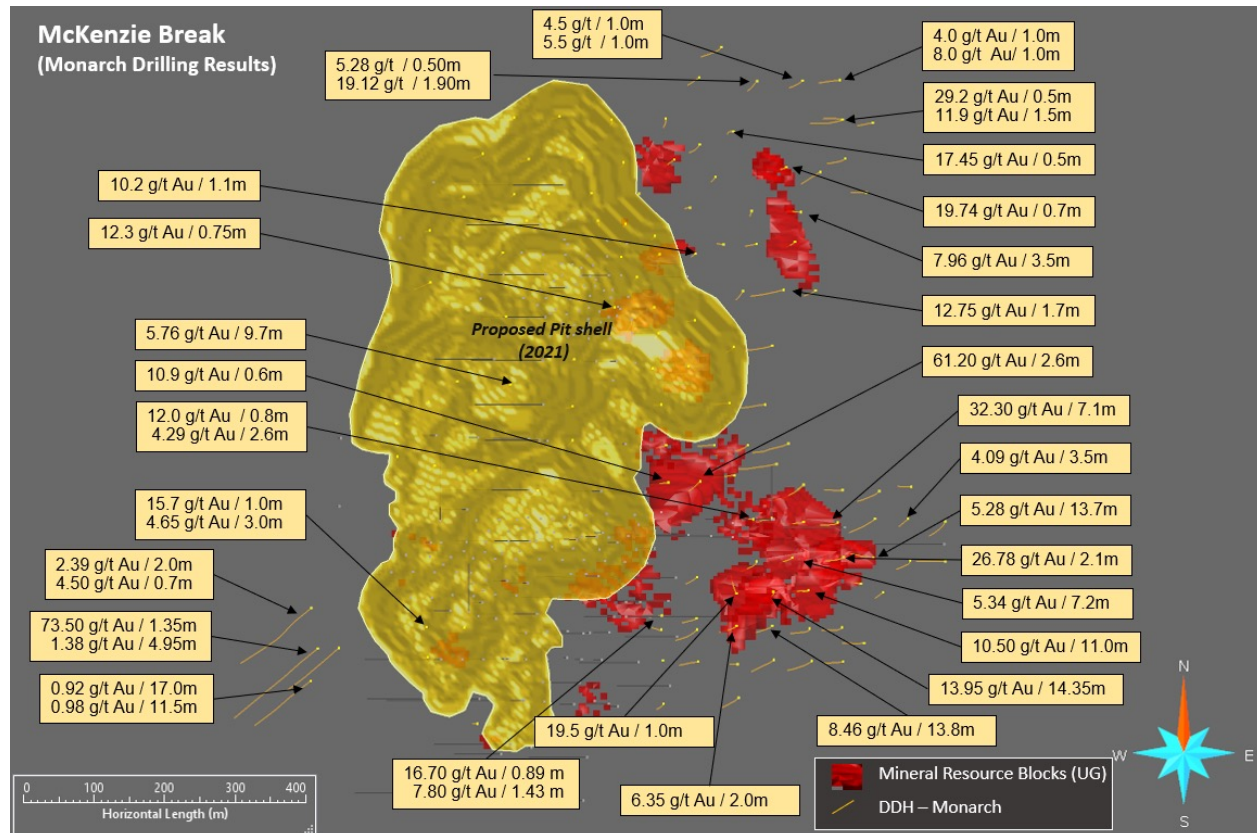
### Meilleurs résultats des programmes de 2018-2022

Sondage	De (m)	À (m)	Largeur (m)	Teneur Au (g/t)	Facteur métal
MK-18-205Ext	356,5	363,6	7,1	32,30	229,33
MK-20-255	300,65	315,0	14,35	13,95	200,18
MK-18-196	254,8	257,4	2,6	61,20	159,12
MK-20-259	290,0	303,8	13,8	8,46	116,75
MK-19-250	329,0	340,0	11,0	10,50	115,50
MK-21-286	19,65	21,0	1,35	73,50	99,23
MK-19-249	379,5	393,2	13,7	5,28	72,34
MK-19-241	363,0	365,1	2,1	26,78	56,24
MK-18-216	133,3	143,0	9,7	5,76	55,87
MK-22-326A	6,0	15,59	9,69	5,69	55,14

# McKenzie Break

## PROGRAMMES DE FORAGE 2018-21 : DÉCOUVERTE DE NOUVELLES ZONES À HAUTE TENEUR

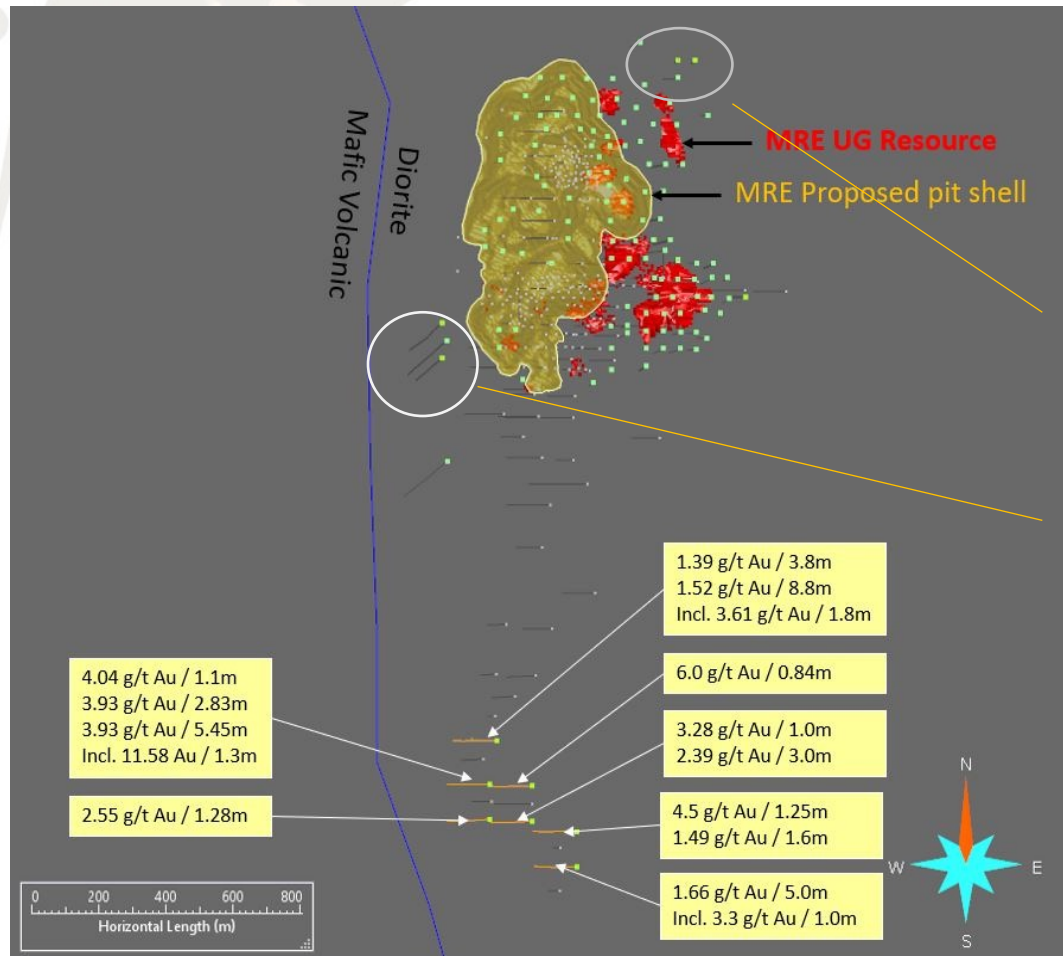
- Propriété de +70 km<sup>2</sup> à 35 km de notre usine Beacon, accessible par route toute l'année
- Ressource M+I 43-101 nouvellement découverte au prix de **8,67 \$CA/once** ou **11,5 \$CA/m foré**
- Les meilleures intersections en dehors des ressources actuelles comprennent: **32,3 g/t Au sur 7,1 m**, **13,95 g/t Au sur 14,35 m** et **8,46 g/t Au sur 13,8 m**



Note: La largeur montrée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est estimée à 80-85% de la longueur de la carotte. La procédure d'échantillonnage consiste à scier la carotte de taille NQ en moitiés égales le long de son axe principal et à expédier l'une des moitiés aux laboratoires AGAT à Mississauga, en Ontario, pour analyse. Les échantillons sont broyés, pulvérisés et analysés par pyroanalyse, avec finition par absorption atomique. Les résultats dépassant 3,0 g/t Au sont ré-analysés par la méthode gravimétrique, et les échantillons contenant des grains d'or visibles sont analysés par la méthode « metallic sieve ». Monarch utilise un protocole complet AQ/CQ, comprenant l'insertion de standards, de blancs et de duplicata.

# McKenzie Break

## NOUVELLES ZONES PRÈS DES RESSOURCES ACTUELLES ET À 1 KM AU SUD DU GÎTE

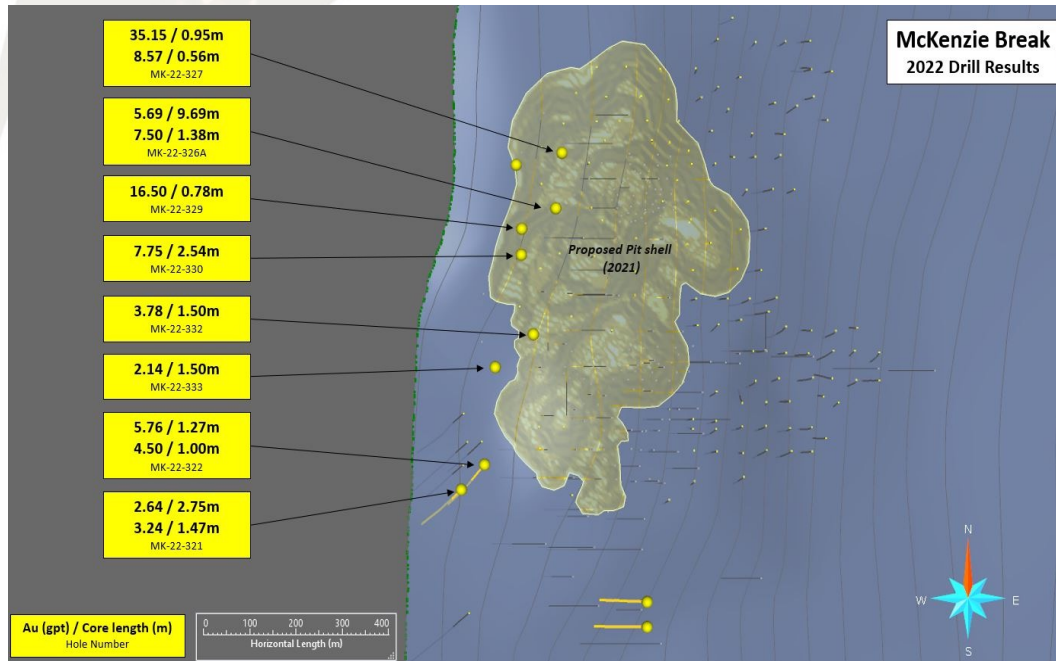


- Monarch a maintenant élargi l'enveloppe minéralisée de **200 m de plus vers le SO** et de **100 m vers l'est et le NE**
- Une minéralisation aurifère a été recoupée jusqu'à 100 m au NE de l'estimation actuelle des ressources, **avec jusqu'à 19,2 g/t sur 1,9 m**
- Une minéralisation aurifère à haute teneur a été recoupée près de la surface, à 200 m au SO de l'enveloppe de la fosse actuelle, **avec 73,5 g/t sur 1,35 m**
- Les résultats du récent programme de forage d'exploration régional (**1 km au sud du gîte**) comprennent: **3,93 g/t Au sur 2,83 m; 3,93 g/t Au sur 5,45 m et 1,52 g/t Au sur 8,8 m**

Note: La largeur montrée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est estimée à 80-85% de la longueur de la carotte. La procédure d'échantillonnage consiste à scier la carotte de taille NQ en moitiés égales le long de son axe principal et à expédier l'une des moitiés aux laboratoires AGAT à Mississauga, en Ontario, pour analyse. Les échantillons sont broyés, pulvérisés et analysés par pyroanalyse, avec finition par absorption atomique. Les résultats dépassant 3,0 g/t Au sont ré-analysés par la méthode gravimétrique, et les échantillons contenant des grains d'or visibles sont analysés par la méthode « metallic sieve ». Monarch utilise un protocole complet AQ/CQ, comprenant l'insertion de standards, de blancs et de duplicata.

# McKenzie Break

## PREMIERS RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE FORAGE 2022



- Les forages ont été axés sur l'élargissement des limites de la fosse proposée vers l'ouest, en direction de l'amont-pendage
- Le sondage MK-22-326A a recoupé un impressionnant **5,69 g/t Au sur 9,69 m près de la surface**
- D'autres intersections à haute teneur notables près de la surface comprennent **35,15 g/t Au sur 0,95 m (MK-22-327)**, **16,50 g/t Au sur 0,78 m (MK-22-329)** et **7,75 g/t Au sur 2,54 m** et **28,20 g/t Au sur 0,66 m (MK-22-334)**
- **Monarch a foré 41 465 m dans 121 sondages depuis l'ERM de 2021**

***Les sondages réalisés près de la surface à l'ouest des limites proposées de la fosse ont confirmé que l'enveloppe de la fosse peut être élargie au-delà des limites définies dans l'estimation des ressources minérales de 2021 par Geologica et GoldMinds (2021)***

Note: La largeur montrée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est estimée à 60-70% de la longueur de la carotte. Les résultats de forage sont obtenus en sciant la carotte de forage en moitiés égales le long de son axe principal et en envoyant l'une des moitiés à ALS Canada à Val-d'Or, au Québec, pour analyse. Les échantillons sont broyés, pulvérisés et analysés par pyroanalyse, avec une finition par absorption atomique. Les échantillons dépassant 3 g/t Au sont ré-analysés par la méthode gravimétrique et les échantillons contenant de l'or visible sont analysés par la méthode du « metallic sieve ».

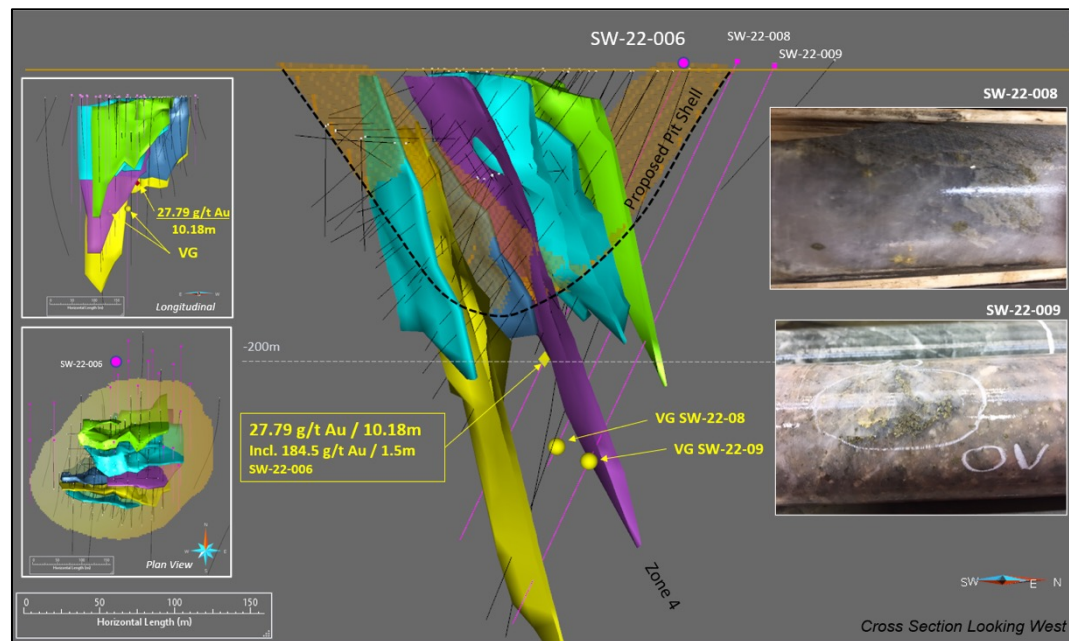
Monarch utilise un protocole complet d'AQ/CQ, comprenant l'insertion de standards, de blancs et de duplicata.

# Swanson

## POTENTIEL DE PROLONGER LE GÎTE EN PROFONDEUR

**Propriétaire :** 100 % Minière Monarch  
**Localisation :** 65 km au nord-nord-est de Val-d'Or  
**Statut :** Exploration  
**Ressources minérales :** Ressources indiquées de 1 945 000 t à 1,82 g/t Au et ressources présumées de 116 000 t à 2,76 g/t Au<sup>1</sup>

- Complété une compilation 3D et identifié des cibles de forage prioritaires
- Complété le programme de forage 2021-22 de 31 sondages pour 11 277 mètres axé sur des cibles d'exploration à proximité du gîte Swanson et des limites extérieures de l'enveloppe actuelle de l'ERM
- Le gîte Swanson n'a été testé qu'à une profondeur verticale de 430 m
- Les premières analyses du programme de 2022 ont révélé une haute teneur impressionnante de **27,79 g/t sur 10,18 m** juste en-dessous de l'enveloppe proposée de la fosse
- **1 132 échantillons de la campagne de forage 2022 sont en attente**



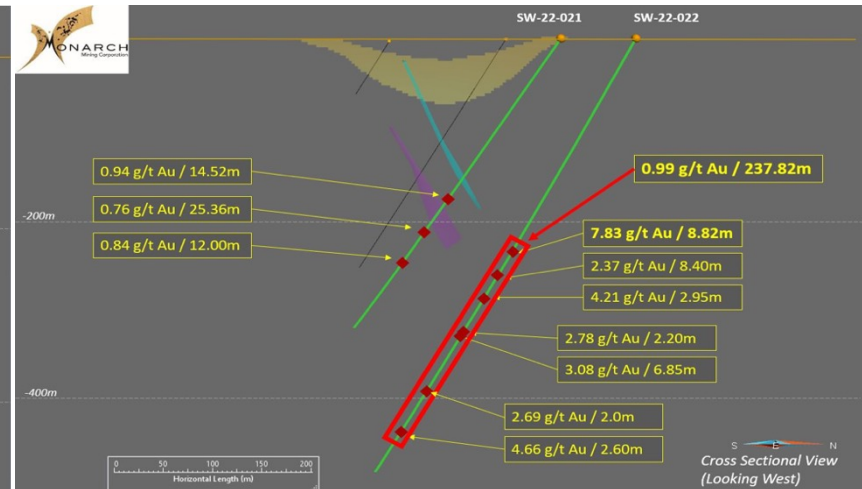
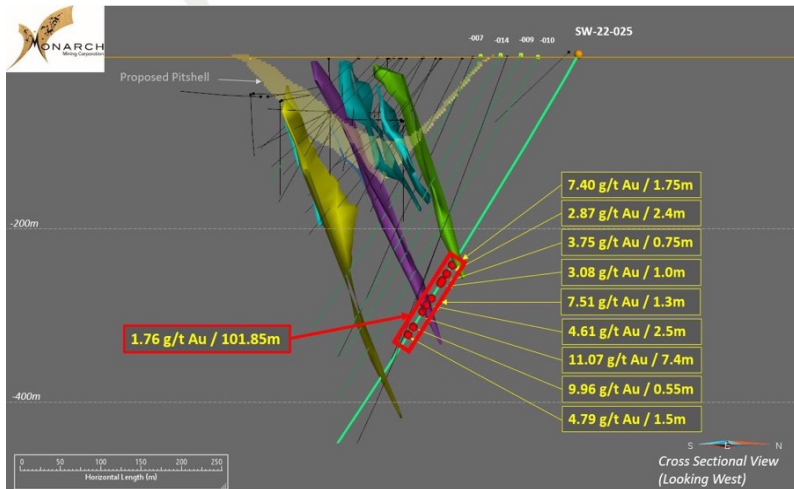
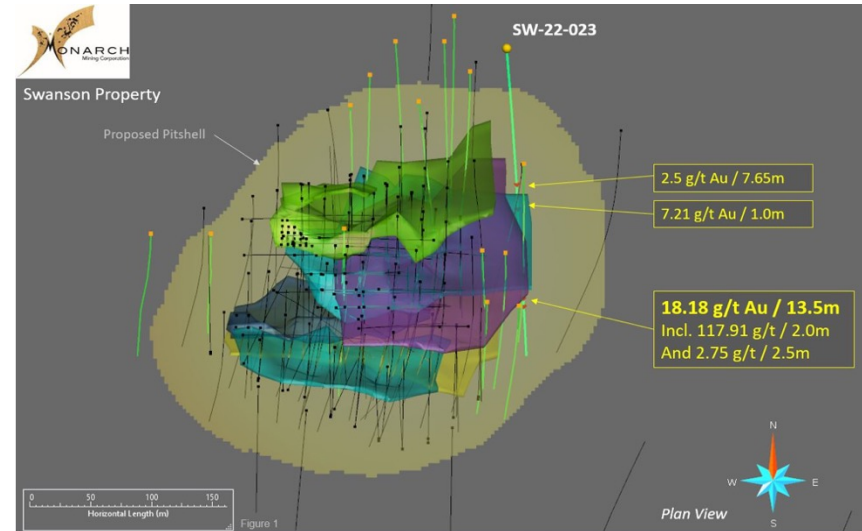
# Swanson

## LES DERNIERS RÉSULTATS CONTINUENT D'ÉLARGIR LE CORRIDOR MINÉRALISÉ

Sondage SW-22-023 : **18,18 g/t Au sur 13,5 m**, y compris des intervalles à plus haute teneur de **117,91 g/t Au sur 2,0 m** et 2,75 g/t Au sur 2,5 m

Sondage SW-22-022 : **7,83 g/t Au sur 8,82 m** dans une zone plus large de **0,99 g/t Au sur 237,82 m**

Sondage SW-22-025 : **11,07 g/t Au sur 7,40 m** dans une zone beaucoup plus large de **1,76 g/t Au sur 101,85 m**





# Croinor Gold

## POTENTIEL D'UNE EXPLOITATION SOUTERRAINE

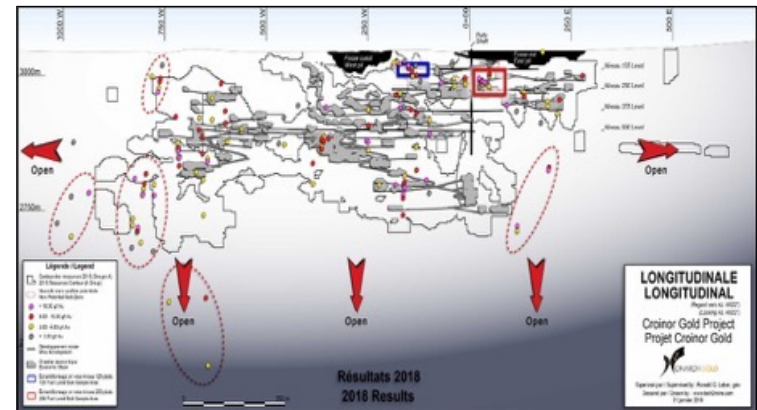
<b>Propriétaire :</b>	100 % Minière Monarch
<b>Localisation :</b>	55 km à l'est de Val-d'Or
<b>Type de gisement :</b>	Sill de diorite synvolcanique de 60-120 m de large
<b>Ressources minérales :</b>	Ressources mesurées et indiquées de 903 600 t à 6,47 g/t Au et ressources présumées de 200 100 t à 6,19 g/t Au <sup>1</sup>

### Avantages stratégiques

- Ancienne mine
- À proximité de toutes les infrastructures
- À 58 km de l'usine Beacon
- Portefeuille de claims à l'échelle du district de +150 km<sup>2</sup>
- Excellent potentiel d'accroître les ressources

### Démarches en cours

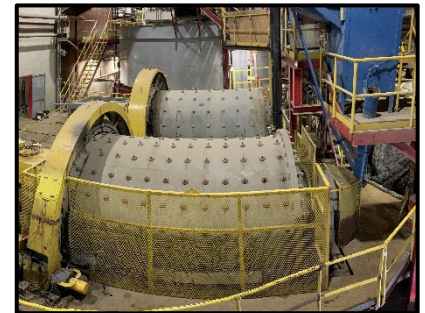
- Le programme de 6 200 m complété en 2021 a testé des cibles en dehors de l'ERM actuelle
- Recherche d'un partenariat



Sondage	Largeur (m)	Au (g/t)	Facteur métal
CR-16-512	9,9	12,01	119
CR-18-663	21,9	4,29	94
CR-17-532	4,7	19,82	93
CR-16-521	5,0	15,80	79
CR-16-521	3,0	24,18	74

# Usine Beacon (en mode entretien et maintenance)

## USINE BEACON ET PARC À RÉSIDUS



### Usine Beacon – capacité nominale de 750 tpj

- Détenue à 100 %
- Procédé : Merrill Crowe
- À 7 km de la mine Beaufor et à 58 km de Croinor Gold
- Entièrement autorisée et fonctionnelle
- Parc à résidus d'une capacité de 1,8 Mt
- À moins de 100 km d'autres gisements régionaux nécessitant une usine

# Corporation minière Monarch

- Accent sur l'exploration aurifère et le développement d'actifs dans le camp minier de l'Abitibi
  - **Juridiction minière de premier plan** avec une main-d'œuvre hautement qualifiée et un savoir-faire
- **4 projets ayant des ressources M+I combinées de 667k onces d'or et des ressources présumées de 423k onces<sup>1</sup>**
  - Excellent potentiel d'expansion des ressources minérales sur les 4 projets
- **Détient 100 % de tous ses projets** avec les infrastructures en place
- **Détient 100 % de l'usine Beacon**, d'une capacité nominale de 750 tpj
  - L'un des seuls propriétaires d'usine “non majeure” dans la région capable de fournir des services d'usinage à forfait
- **Direction ayant fait ses preuves** en acquisition d'actifs en détresse avec la capacité de les monétiser
- Les actionnaires comprennent : Alamos Gold, Yamana Gold et IQ
- **Examen stratégique en cours** pour évaluer une série d'alternatives, qui pourraient inclure la vente d'une partie ou de la totalité de la Société ou de ses actifs, une fusion ou un autre regroupement d'entreprises avec une autre partie, un investissement potentiel dans Monarch, ou d'autres initiatives stratégiques
- **Évaluation attrayante dans un contexte haussier du prix de l'or**

# Équipe de direction et Conseil

- Solide bilan dans le développement de mines et les fusions et acquisitions : Magino, SEMAFO, Detour Lake, Island Gold, Wasamac
- **Expérience dans l'exploration, la mise en valeur et les opérations**
- Vaste réseau dans les marchés miniers et financiers

## Équipe de direction

**Jean-Marc Lacoste**

Président et chef de la direction

**Alain Lévesque, CPA, CA**

Chef de la direction financière

**Mathieu Séguin, CFA**

Vice-président, développement corporatif

**Dany Boisvert**

Directeur général des opérations

## Conseil d'administration

**Michel Bouchard**

Président du conseil\*

**Jean-Marc Lacoste**

Administrateur

**Renaud Adams**

Administrateur

**Guyline Daigle**

Administratrice\*

**Benoit Desormeaux**

Administrateur\*

**Laurie Gaborit**

Administratrice

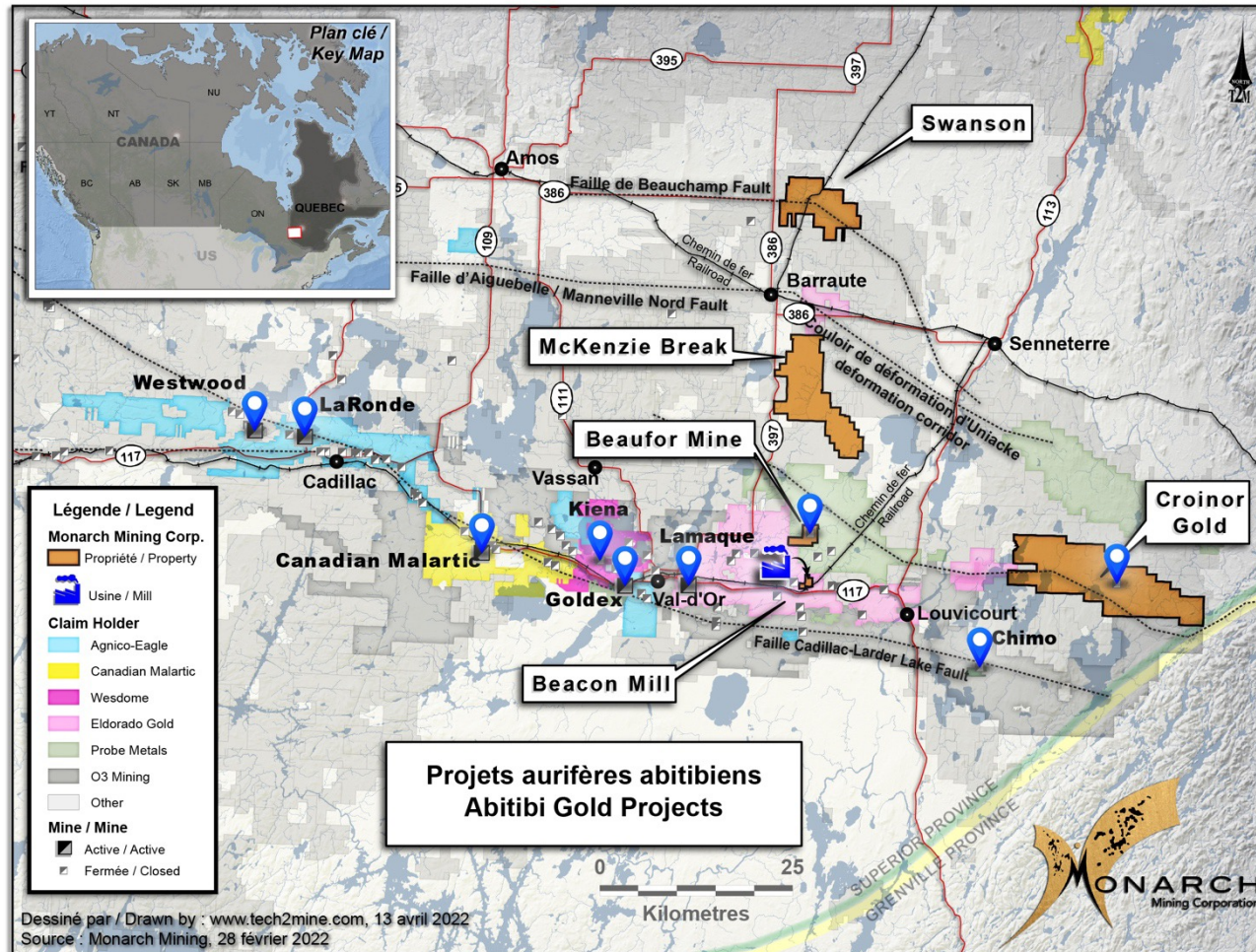
\* Membre du comité d'audit

# Informations supplémentaires



# Emplacement de choix dans un secteur actif

## ACTIFS DE MONARCH À PROXIMITÉ DE MINES D'OR EN PRODUCTION



# Minière Monarch – Ressources

	Tonnes (métriques)	Teneur (g/t Au)	Onces
<b>Mine Beaufor<sup>1</sup></b>			
Ressources mesurées	328 500	5,7	59 900
Ressources indiquées	956 400	5,2	159 300
Total mesurées et indiquées	1 284 900	5,3	219 200
Total présumées	818 900	4,7	122 500
<b>Croinor Gold<sup>2</sup></b>			
Ressources mesurées	97 700	6,24	19 600
Ressources indiquées	805 900	6,50	168 300
Total mesurées et indiquées	903 600	6,47	187 900
Total présumées	200 100	6,19	39 800
<b>McKenzie Break<sup>3</sup></b>			
<b>En fosse</b>			
Total indiquées	1 441 377	1,80	83 305
Total présumées	2 243 562	1,44	104 038
<b>Souterraines</b>			
Total indiquées	387 720	5,03	62 677
Total présumées	1 083 503	4,21	146 555
<b>Swanson<sup>4</sup></b>			
<b>En fosse</b>			
Total indiquées	1 864 000	1,76	105 400
Total présumées	29 000	2,46	2 300
<b>Souterraines</b>			
Total indiquées	91 000	2,86	8 400
Total présumées	87 000	2,87	8 000
<b>TOTAL COMBINÉ<sup>4</sup></b>			
<b>Ressources mesurées et indiquées</b>			<b>666 882</b>
<b>Ressources présumées</b>			<b>423 193</b>

<sup>1</sup> Source: NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Beaufor Mine Project, October 13, 2021, Val-d'Or, Québec, Canada, Charlotte Athurion, P. Geo., Pierre-Luc Richard, P. Geo., Dario Evangelista, P. Eng., BBA Inc.

<sup>2</sup> Source: NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Croinor Gold Project, June 17, 2022, Val-d'Or, Québec, Canada, Olivier Vadnais-Leblanc, P. Geo., Carl Pelletier, P. Geo. and Eric Lecomte, P. Eng., InnovExplo Inc.

<sup>3</sup> Source: NI 43-101 Technical Evaluation Report on the McKenzie Break Property, October 14, 2021, Val-d'Or, Québec, Canada, Alain-Jean Beauregard, P. Geo., Daniel Gaudreault, P. Eng., of Geologica Groupe-Conseil Inc., and Merouane Rachidi, P. Geo., Claude Duplessis, P. Eng., of GoldMinds GeoServices Inc.

<sup>4</sup> Source: NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Swanson Project, January 22, 2021, Val-d'Or, Québec, Canada, Christine Beausoleil, P. Geo. and Alain Carrier, P. Geo., InnovExplo Inc.

<sup>5</sup> Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Transactions de prêt à terme et de redevances



- Prêteur : Investissement Québec
- Montant : 12,5 M\$
- Taux - payable trimestriellement, calendrier d'amortissement de 8 ans
  - 6 % jusqu'au redémarrage de la mine Beaufor
  - 5 % pendant la première année de production (min. 22 500 onces d'or par an)
  - 4 % après la première année complète de production
- Échéance : 3 ans
- Garantie : obligation garantie de premier rang sur tous les biens et actifs

- 
- Fournisseur : Gold Royalty Corp. (GROY:NYSE)
  - Montant : 11,25 M\$ + 4,5 M\$
  - McKenzie Break : 2,75 % NSR
  - Croinor Gold : 2,75 % NSR
  - Swanson : 2,75 % NSR
  - Usine Beacon :
    - Redevance de 2,50 \$ par tonne sur le matériel traité par l'usine Beacon provenant des opérations de la mine Beaufor
    - Redevance de 1,25 \$ par tonne sur tout le matériel traité par l'usine Beacon, sous réserve d'un plafond de 1 000 tpj





# Énoncés prospectifs et mise en garde

## Énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, contenus dans le présent document, y compris, mais sans s'y limiter, ceux qui décrivent l'échéancier des initiatives décrites dans le présent document, la conclusion d'un ou de plusieurs ententes de vente, d'ententes de règlement de dette, de fusion ou d'autres ententes de regroupement d'entreprises, les engagements et les initiatives de la Société décrits dans le document, les résultats prévus des initiatives décrites dans le présent document, l'impact positif de ce qui précède sur l'économie du projet, et les énoncés qui sont discutés dans le paragraphe « À propos de Monarch » et ailleurs dans le document, qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent des « informations prospectives » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, « énoncés prospectifs ») au sens des lois canadiennes, et sont fondés sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent document. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la Société au moment de ces énoncés, sont intrinsèquement soumises à des incertitudes et à des contingences commerciales, économiques et concurrentielles importantes. Ces estimations et hypothèses peuvent s'avérer incorrectes. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus ou inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent, entre autres, la capacité de la Société à poursuivre ses activités, la capacité de la Société à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités à mesure qu'elles arrivent à échéance dans un avenir prévisible, la génération d'un intérêt pour son examen d'une gamme d'alternatives, soit la vente d'une partie ou de la totalité de la Société ou de ses actifs, une fusion ou un autre regroupement d'entreprises avec une autre partie, un investissement potentiel dans Monarch, une restructuration de la dette, ou d'autres initiatives stratégiques dans le but de maximiser le rendement des actifs de la Société, la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et la question de savoir si ces initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés, la disponibilité du financement ou du financement à des conditions favorables pour la Société, le fait que les conditions commerciales de la Société ne changeront pas de façon défavorable importante, les attentes selon lesquelles les activités de la Société se poursuivront dans le cours normal des affaires, les litiges ainsi que les risques liés au flux de trésorerie et à la structure du capital et les risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes se trouve dans la notice annuelle de Monarch datée du 28 septembre 2022, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Des facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient également avoir des effets négatifs importants sur les énoncés prospectifs. Plusieurs de ces incertitudes et contingences peuvent affecter directement ou indirectement, et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de fournir des informations sur les attentes et les plans de la direction concernant l'avenir. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou d'expliquer toute différence importante entre les événements réels ultérieurs et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

## Mise en garde concernant les estimations des ressources minérales

Monarch prépare sa divulgation conformément aux exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada, qui diffèrent des exigences des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis. Les termes relatifs aux ressources minérales dans cette présentation sont définis conformément au Règlement 43-101 selon les lignes directrices énoncées dans les Normes de définition de l'ICM sur les ressources minérales et les réserves minérales, adoptées par le Conseil de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole le 19 mai 2014, telles que modifiées ("Normes de l'ICM"). La U.S. Securities and Exchange Commission (la "SEC") a adopté des modifications prenant effet le 25 février 2019 (les "règles de modernisation de la SEC") à ses règles de divulgation afin de moderniser les exigences de divulgation des propriétés minérales pour les émetteurs dont les titres sont inscrits auprès de la SEC en vertu de la U.S. Securities Exchange Act de 1934. Suite à l'adoption des règles de modernisation de la SEC, la SEC reconnaîtra désormais les estimations des "ressources minérales mesurées", des "ressources minérales indiquées" et des "ressources minérales présumées", qui sont définies en des termes essentiellement similaires à ceux des Normes de l'ICM correspondantes. En outre, la SEC a modifié ses définitions des "réserves minérales prouvées" et des "réserves minérales probables" pour qu'elles soient sensiblement similaires aux Normes de l'ICM correspondantes.

Les investisseurs américains sont avertis que, bien que les termes précédents soient "sensiblement similaires" aux définitions correspondantes des Normes de l'ICM, il existe des différences dans les définitions des règles de modernisation de la SEC et des Normes de l'ICM. Par conséquent, rien ne garantit que les ressources minérales que Monarch peut déclarer comme "ressources minérales mesurées", "ressources minérales indiquées" et "ressources minérales présumées" en vertu du Règlement 43-101 seraient les mêmes si Monarch avait préparé les estimations de ressources selon les normes adoptées en vertu des règles de modernisation de la SEC. Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières, les estimations de "ressources minérales présumées" ne peuvent pas constituer la base d'études de faisabilité ou d'autres études économiques, sauf dans des circonstances limitées où cela est autorisé par le Règlement 43-101.

Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée, mais elles ont des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par la géologie, l'environnement, les permis, les aspects juridiques, les titres, les aspects sociopolitiques, la commercialisation ou d'autres facteurs pertinents. Les ressources minérales mesurées et indiquées sont suffisamment bien définies pour permettre de supposer raisonnablement la continuité géologique et de la teneur et d'appliquer des paramètres techniques et économiques pour évaluer la viabilité économique de la ressource. Les ressources minérales présumées sont estimées sur la base d'informations limitées qui ne sont pas suffisantes pour vérifier la continuité géologique et de la teneur ou pour permettre l'application de paramètres techniques et économiques. Les ressources minérales présumées sont trop spéculatives sur le plan géologique pour qu'on leur applique des considérations économiques qui leur permettraient d'être classées dans la catégorie des réserves minérales. En vertu des règles canadiennes, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent pas servir de base à des études de faisabilité ou de pré-faisabilité ou à des études économiques, à l'exception de l'évaluation préliminaire telle que définie dans le Règlement 43-101. Les lecteurs sont avertis de ne pas présumer que des travaux supplémentaires sur les ressources indiquées mèneront à des réserves minérales pouvant être exploitées de manière économique.

## Informations techniques

Les informations scientifiques et techniques contenues dans cette présentation ont été examinées et approuvées par Louis Martin, P.Geo., un consultant de la Société et une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101.

# Contact

## Jean-Marc Lacoste

Président et chef de la direction

[jm.lacoste@monarchmining.com](mailto:jm.lacoste@monarchmining.com)

## Mathieu Séguin

Vice-président, développement corporatif

[m.seguin@monarchmining.com](mailto:m.seguin@monarchmining.com)

## Corporation minière Monarch

68 avenue de la Gare, bureau 205

Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0

1-888-99-44-GOLD (4653)

 [www.monarchmining.com](http://www.monarchmining.com)

 [www.linkedin.com/company/MonarchMining](http://www.linkedin.com/company/MonarchMining)

 [www.facebook.com/MonarchMining](http://www.facebook.com/MonarchMining)

 [twitter.com/GBAR\\_TO](http://twitter.com/GBAR_TO)

